

RÉSOLUTION 255-CX-1112

concernant l'exclusion d'un étudiant en vertu de la Politique de santé, sécurité et prévention

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-cinquième réunion, tenue le lundi 13 septembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu